

15 juil 2022 -19:10

Appartient à [Conseil des ministres du 15 juillet 2022](#)

Mise en place du Readiness Plan au profit de la Défense

Sur proposition de la ministre de la Défense Ludivine Dedonder, le Conseil des ministres a marqué son accord sur un plan visant à augmenter le niveau de préparation des Forces Armées par le biais de l'acquisition de matériel militaire et d'investissements dans l'infrastructure.

L'évolution de la situation géopolitique, et plus particulièrement le conflit en Ukraine, met en exergue la nécessité d'augmenter le niveau de préparation (Readiness) des Forces Armées belges.

Le Conseil des ministres a défini un ensemble de mesures qui seront prises pendant la période 2022 à 2024 afin d'augmenter le niveau de préparation (Readiness) en cas de conflit armé.

Les mesures sont articulées autour de cinq domaines d'action :

- Munitions
- Disponibilité opérationnelle des systèmes d'armes
- Equipement du soldat
- Matériel CIS et Cyber
- Infrastructure

Le Conseil des ministres autorise la Défense à réaliser de nouveaux contrats selon les procédures des marchés publics dans le cadre du Readiness Plan.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense
Rue Lambermont, 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 441 52 00
<https://dedonder.belgium.be>
ludivine.dedonder@mil.be

Rodolphe Polis
Porte-parole (FR)
+32 478 33 57 35
rodolphe.polis@mil.be

Cédric Maes
Porte-parole (NL)
+32 479 34 79 23
cedric.maes@mil.be